

# Bulletin municipal

N° 33 Juin 2017

## SOMMAIRE

p.2 :

- Informations diverses
- Le cabaret-concert du 20 mai

p.3 :

- Les pigeons voyageurs : agents de liaison des armées en temps de guerre

p. 4-5 :

- Le budget de la commune

p.6 :

- Le désherbage à Flavy-le-Martel
- Inscriptions pour le concours des maisons fleuries

p.7 :

- Une nouvelle rue à Flavy-le-Martel : la rue « Lucie Aubrac »
- Retour sur l'hommage à Mac Connell

p. 8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- 13-14 juillet
- Bruits de voisinage (rappel)

## ÉDITORIAL

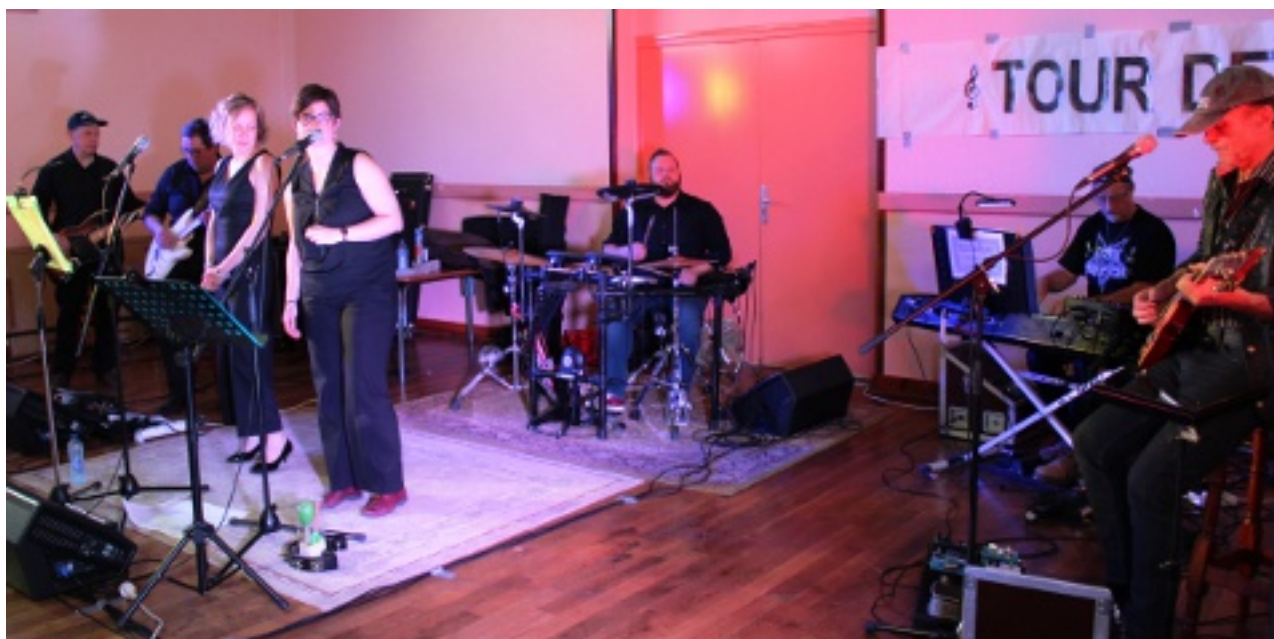
Au cours de ce printemps 2017, les Français ont été amenés à faire des choix importants: l'élection présidentielle a connu son lot de surprises, d'incertitudes et d'inquiétudes, mais a finalement débouché sur un résultat salué presque unanimement dans le monde comme un modèle de maturité et d'espoir.

Il y a cent ans, la guerre faisait rage depuis deux ans et demi, le nord de la France était occupé, Flavy était en ruine. Vingt ans plus tard, nous connaissions une nouvelle invasion.

Aujourd'hui, les menaces prennent d'autres formes, mais restent redoutables.

Flavy s'est reconstruit et n'a cessé d'avancer : le nombre d'habitants a retrouvé son niveau d'avant 1914, les services disponibles sont nombreux et variés : services publics, santé, scolarité, sécurité, commerce, artisanat, loisirs, vie associative...

suite page 2



Cabaret-concert du 20 mai 2017 (cf. page 2)

Alors, en dépit des esprits chagrins qui se complaisent dans la critique et se délectent du négatif, on peut espérer que la grande majorité des personnes de bonne foi qui résident dans notre commune s'y sentent en sécurité et y jouissent d'un cadre de vie de qualité. C'est en tous cas le souhait de l'équipe municipale au service de nos concitoyens.

Danielle Lanco

## INFORMATIONS

### HORAIRES DE LA POSTE

#### DU 7 AU 19 AOÛT 2017

Comme l'an passé, la Poste nous a informés de la modification des horaires pendant la période du 7 au 19 août 2017.

Le bureau de poste de Flavvy-le-Martel sera ouvert, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h ; il sera fermé le samedi.

Celui de Montescourt sera ouvert les après-midis.

Les horaires habituels reprendront à partir du lundi 21 août 2017.

### Cimetière

Nous allons vider le bac à déchets et le faire combler. Il faudra donc utiliser les conteneurs mis à votre disposition. Cela est nécessaire pour la bonne tenue et le respect dû au cimetière. Merci.

### LE PANNEAU NUMÉRIQUE SUR VOTRE PORTABLE.

Pour retrouver le panneau numérique de Flavvy-le-Martel sur votre téléphone portable, il suffit de télécharger « centolive ». C'est une application qui permet de suivre, en temps réel, le contenu des panneaux électroniques d'information municipale. Une fois installé, vous lancez la recherche et tapez « 02520 ».

## RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION AUX HABITANTS

### ORGANISÉE PAR L'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

L'agglomération du Saint-Quentinois organise des rencontres de proximité pour présenter aux habitants les compétences, l'organisation de l'agglomération et les projets qu'elle porte sur le territoire.

Vous êtes donc invités à la rencontre qui est programmée

**le mardi 13 juin à 18 h**

à Jussy, rue du 8 mai, salle des fêtes.

Cette rencontre concerne les secteurs de Jussy, Montescourt-Lizerolles et Flavvy-le-Martel.

## CABARET-CONCERT DU SAMEDI 20 MAI

Le 20 mai, l'Association d'Animation Communale, avait organisé un cabaret-concert avec la participation de l'orchestre « Tour de ville ». Cinq musiciens et deux chanteuses ont offert à un public peu nombreux mais enthousiasmé un répertoire de titres mondialement connus. « Mrs Robinson » (Simon-Garfunkel), « Still Loving You » (Scorpions), « Hotel California » (Eagles) et bien d'autres morceaux ont permis, à plusieurs d'entre nous, d'évoquer le souvenir d'une époque pas encore si lointaine. Une bonne ambiance et une soirée réussie.

## LES PIGEONS VOYAGEURS, AGENTS DE LIAISON DES FORCES ARMÉES EN TEMPS DE GUERRE

### Première partie

Lors des cérémonies patriotiques, on procède souvent à un lâcher de pigeons. Cela rappelle le rôle joué par ces derniers dans les périodes de conflit.

L'envoi de messages au moyen de pigeons voyageurs est l'une des plus anciennes méthodes de communication longue distance. La première utilisation documentée de pigeons par une armée était par les Romains il y a plus de 2 000 ans.

Pendant la Première Guerre mondiale, les deux adversaires ont couramment utilisé des pigeons voyageurs comme messagers.

Extrait du « Journal de la famille Leclère » de Flavy-le-Martel

11 décembre 1914 : « Un avis des Allemands annoncé par le garde :  
Les pigeons voyageurs doivent être portés à la commandanture de Chauny.

2, 3 janvier 1915 : « Un ordre de la commandanture de Chauny :  
Destruction complète de tous les pigeons. »

Du fort de Vaux est parti pendant la bataille de Verdun, le 4 juin 1916, le dernier pigeon du commandant Raynal (n° 787-15) portant le message suivant : « Nous tenons toujours, mais nous subissons une attaque par les gaz et les fumées, très dangereuse. Il y a urgence à nous dégager. Faites-nous donner de suite communication optique par Souville qui ne répond pas à nos appels. C'est mon dernier pigeon. » Le pigeon accomplit sa mission et a obtenu la citation suivante : « Malgré des difficultés énormes résultant d'une intense fumée et d'une émission abondante de gaz, a accompli la mission dont l'avait chargé le commandant Raynal. Unique moyen de communication de l'héroïque défenseur du fort de Vaux, a transmis les derniers renseignements reçus de cet officier. Fortement intoxiqué, est arrivé mourant au colombier. » Une plaque rappelant cet exploit a été apposée à l'entrée du fort. Après son décès, ce pigeon a été empaillé. Il se trouve avec deux autres de ses compagnons au siège de l'état-major des troupes de transmissions de l'armée française, aux Invalides, à Paris.



## LE BUDGET COMMUNAL

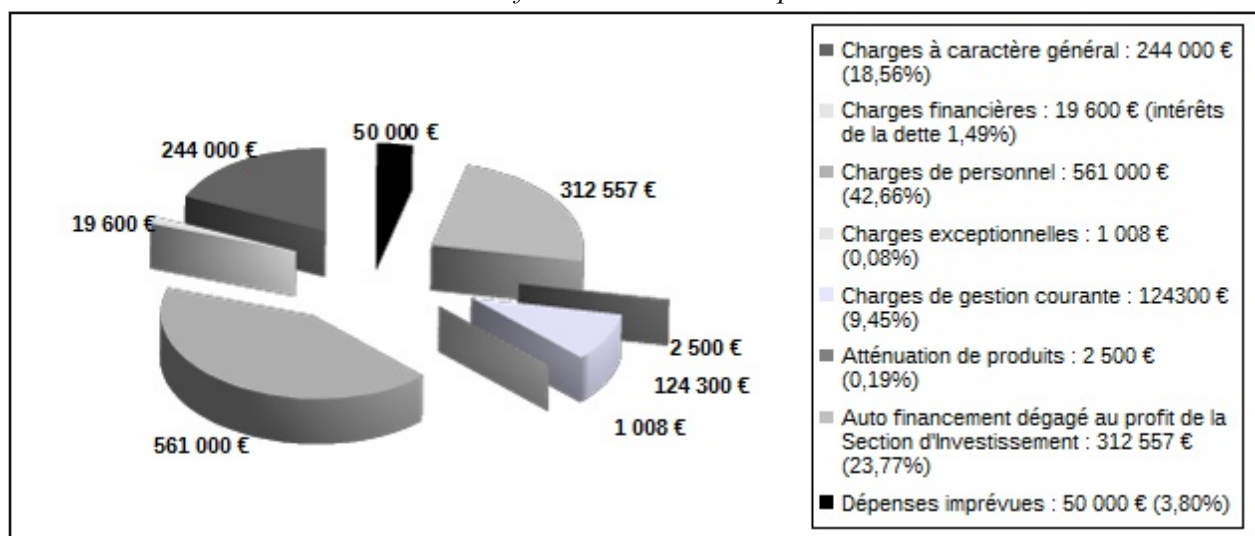
Le budget comporte 2 sections (Fonctionnement et Investissement) obligatoirement équilibrées en recettes et dépenses.

*La section de fonctionnement comprend :*

- en dépenses, les charges annuelles et permanentes d'intérêt local pour la collectivité : dépenses de personnel et frais de fonctionnement courants, charges financières liées au service de la dette, etc.
- en recette, les produits annuels réguliers de la collectivité, tels que le produit des impositions locales et les dotations versées par l'État, les revenus des immeubles, etc.

*Budget primitif 2017 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL*

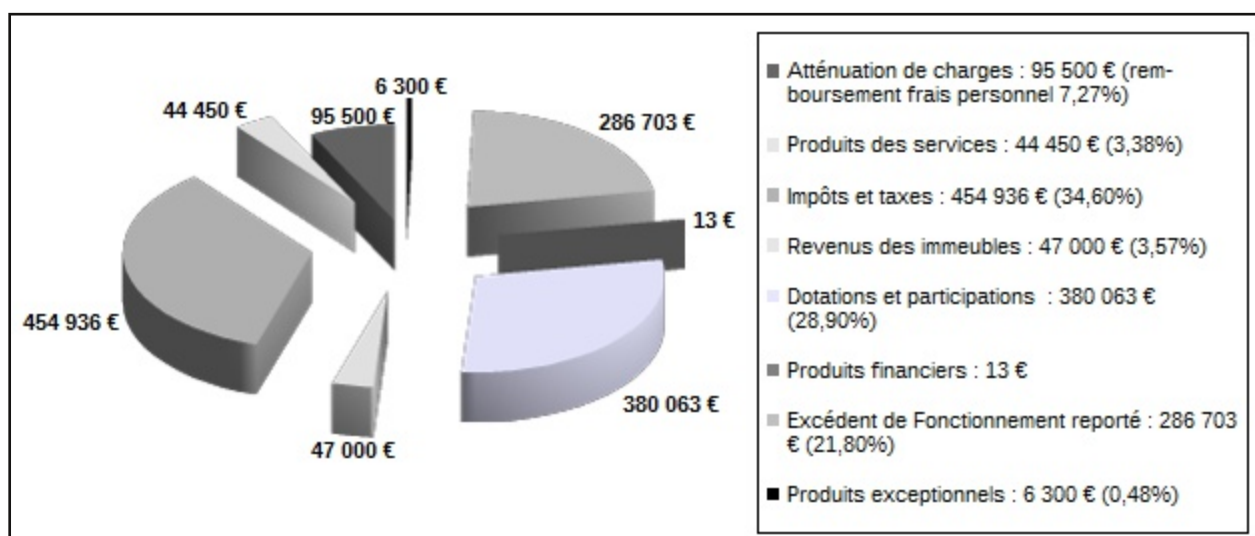
### *Section de fonctionnement - Dépenses*



Total des dépenses réelles de fonctionnement : 1 314 965 €

*Budget primitif 2017 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL*

### *Section de fonctionnement – Recettes*



Total des recettes réelles de fonctionnement : 1 314 965 €

La section d'investissement concerne essentiellement des opérations non renouvelables à l'identique chaque année.

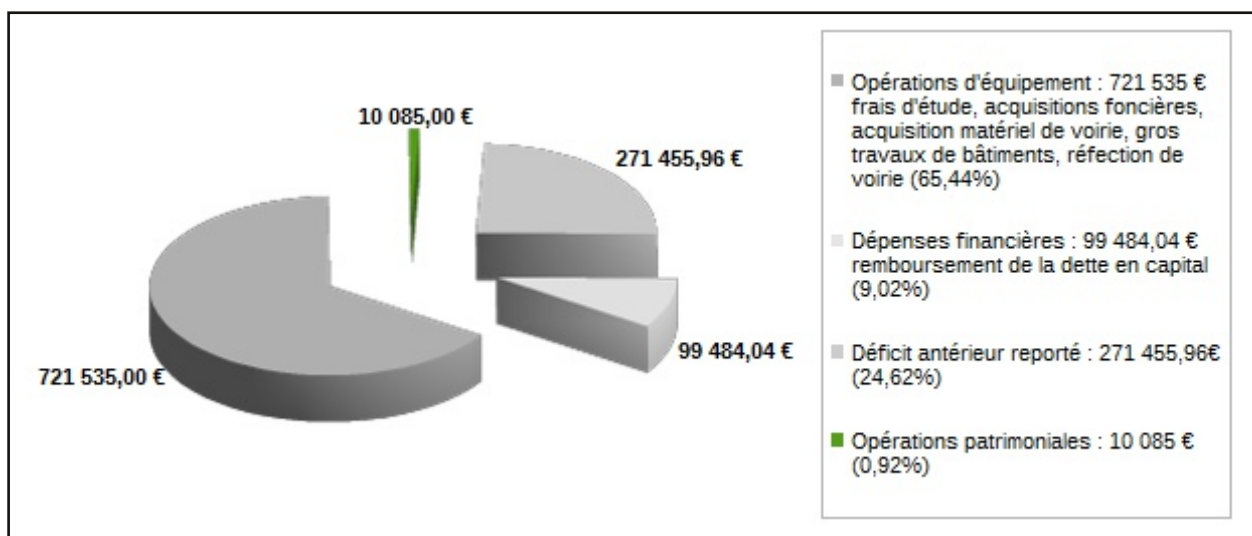
Elle comprend :

- en dépenses, les dépenses d'équipement ainsi que des dépenses financières, liées en particulier au remboursement de l'annuité en capital des emprunts contractés ;

- en recettes, des recettes temporaires ou ponctuelles, telles que le produit des emprunts ou des taxes ou subventions d'équipement perçues.

### Budget primitif 2017 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

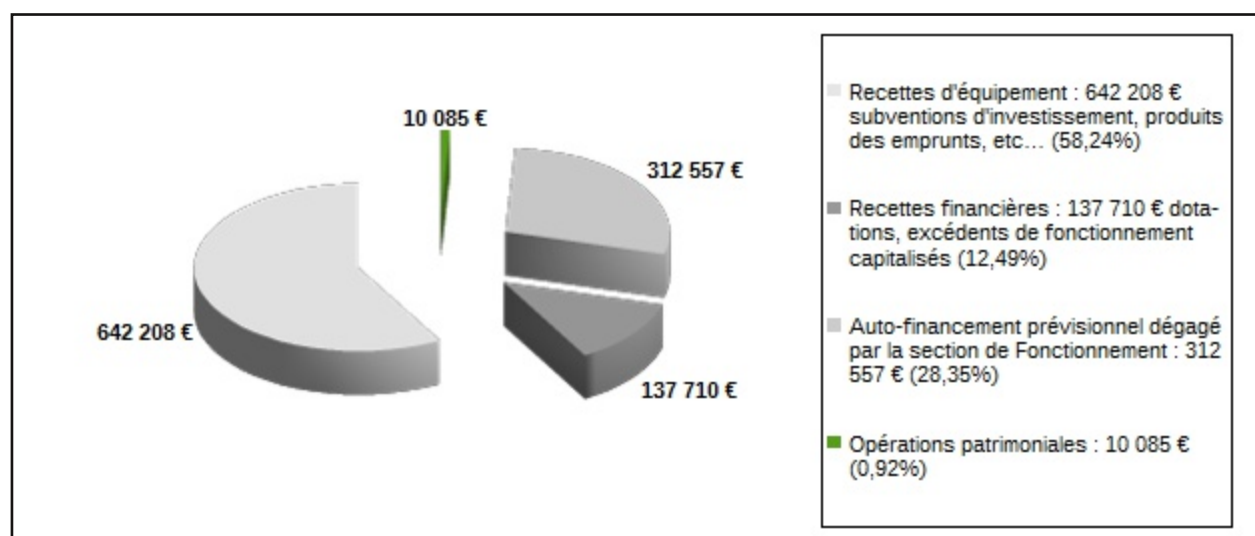
#### Section d'investissement – Dépenses



Total des dépenses réelles d'investissement : 1 102 560 €

### Budget primitif 2017 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

#### Section d'investissement – Recettes



Total des recettes réelles d'investissement : 1 102 560 €

## LE DÉSHÉRBAGE À FLAVY-LE-MARTEL

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités publiques n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces recevant du public, sauf les cimetières et les terrains de football. Cette législation se traduira par une augmentation du travail des employés communaux (20 km de bordures de route et plusieurs hectares de surface bitumée). Il faut comprendre que quelques herbes (je ne dis pas mauvaises herbes) feront partie dorénavant du paysage urbain. Nous ne pourrons plus avoir un village sans herbe, cela ne veut pas dire sale.

Vous pouvez participer au nettoyage de Flavy-le-Martel, en enlevant manuellement les quelques herbes qui se trouvent devant votre habitation ou votre jardin. Notons d'ailleurs que l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains (balayage, désherbage et déneigement).

Pour faire face à cette nouvelle donne, la commune a investi dans de nouveaux outils et dans de nouvelles actions.

Les outils : une nouvelle tondeuse plus performante et plus maniable permettra de tondre plus vite et mieux des endroits jusqu'ici inaccessibles. Une option adaptable sur la machine a également été achetée (une brosse métallique rotative qui déshérbera les caniveaux et bordures de trottoirs). Un désherbeur thermique à gaz contribuera à brûler les jeunes adventices dans les parties du village recouvertes par des cailloux : parking de l'Église, Terrain de boules.....



Les actions : le paillage avec des copeaux de bois de certains massifs, le retour de certains endroits en pelouses tondues (Carrefour du Général LECLERC en partie), la plantation de plantes vivaces couvrantes.

En conclusion, nous devons être inventifs et il faudra vivre avec son temps et accepter ce changement.

Eric VAN ISACKER

## INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

### POUR 2017

Le bulletin de participation ci-dessous est à remettre au secrétariat de la mairie avant le 20 juillet 2017 (à découper ou à reproduire).



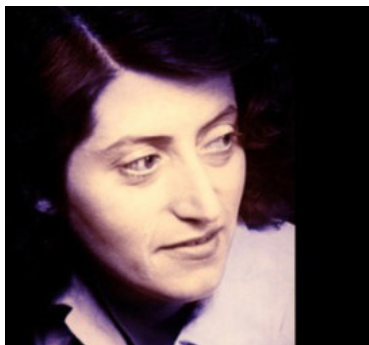
Bulletin d'inscription  
au concours des maisons fleuries

Nom — Prénom : .....

Adresse : .....

## UNE NOUVELLE RUE À FLAVY-LE-MARTEL : LA RUE « LUCIE AUBRAC ».

La rue Lucie Aubrac se trouvera dans le futur lotissement, rue Maurice Moreau.



Lucie Bernard, plus connue sous le nom de Lucie Aubrac (1912 – 2007), est une célèbre résistante française.

Elle naît en 1912, à Paris dans une famille pauvre. Son père est blessé en 1915 et reste invalide. Lucie est reconnue pupille de la Nation en 1924. En 1931, elle effectue des remplacements d'institutrice en reprenant ses études. En parallèle, Lucie milite, dès 1932, aux Jeunesses communistes. Elle fréquente également des associations pacifistes et étudiantes où elle est très appréciée. En 1938, elle obtient l'agrégation d'histoire-géographie. Elle rencontre Raymond Samuel, qu'elle épousera en 1939. Son mari est fait prisonnier et retenu à Sarrebourg ; en août 1940, elle organise son évasion. En 1941, les époux se rapprochent de l'organisation antinazie et anti-vichyste « La dernière Colonne » ; ils participent à ses activités, tractages, recrutements, sabotages...

En 1943, son mari est arrêté par la Gestapo. Elle attaque, avec des compagnons, le camion qui transfère les prisonniers et le libère ainsi que treize autres résistants. Avec lui, elle rejoint Londres. En 1944, elle siège à l'Assemblée consultative.

Après la guerre, elle fait partie d'organisations pacifistes et milite à la Ligue des droits de l'homme. Elle se présente aux élections législatives de 1947, sans être élue.



Elle meurt en 2007, le 14 mars. Elle reçoit les honneurs militaires.

## RETOUR SUR L'HOMMAGE À MAC CONNELL

Lors de la commémoration, en présence de nombreuses personnalités, dont le représentant de l'ambassade des États-Unis, des collégiens, accompagnés de Mme Nathalie Labarre, documentaliste, ont lu des lettres en français et en anglais, pour rendre hommage à James Mac Connell. Ils ont ensuite déposé des roses devant la stèle du sergent-aviateur américain.



De nombreux élus, des enfants des écoles de Flavy-le-Martel, des pompiers et des habitants y étaient présents.

À la suite de la cérémonie, une exposition a été présentée dans la salle polyvalente, comportant des productions des écoliers et des collégiens.

## NOS JOIES ET

## NOS PEINES

### Naissances

28 février : Esteban GRISON

25 mars : Kyle LE LEZEC

18 avril : Maël DUPONT

### Mariages

15 avril : Claude LEROY  
et Christine FAUCHEUR

### Décès

23 janvier : Raymonde PETRISOT

6 février : Yves LEMAIRE

19 février : Gisèle DUBOIS

7 mars : Eusébio MERINO-JIMENEZ

12 mars : Chantal MAHIEU

21 mars : Louissette FLOQUET

24 mars : Marie-Thérèse JULLIART

16 avril : Jeanne LABARRE

18 avril : Jean HOURDAIN

18 avril : Monette RICCI

21 avril : Manuel RODRIGUES-  
DOMINGUES

23 avril : Josiane DEMESY

28 avril : Simone TISSERANT

2 mai : Sylvie MARTIN

4 mai : Jean-Paul DANSET

8 mai : Tom HUTEREAU--SZUPER

21 mai : Bernard COQUARD

## PERMANENCES

### MAIRE – ADJOINTS

(DE 9 H 30 À 11 H 00)

3 – 4 juin : Mme Danielle LANCO

10 – 11 juin : M. Régis LEFÈVRE

17 – 18 juin : M. Patrick JULIEN

24 – 25 juin : M. Éric VAN ISACKER

1 – 2 juillet : Mme Andrée TATIN

8 – 9 juillet : M. Patrick JULIEN

## 13-14 JUILLET

### 13 juillet :

- repas en musique (inscription en mairie avant le 7 juillet inclus ; informations sur le site de la mairie et sur le panneau numérique à partir du 12 juin)
- retraite aux flambeaux
- feu d'artifice

### 14 juillet :

- cérémonie au monument aux morts
- jeux divers à partir de 15 h

## BRUITS DE VOISINAGE

### RAPPEL

### EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 19 AVRIL 2016

### PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Article 7 : Les occupants de locaux, d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que **le voisinage ne soit pas troublé** par les bruits émanant de ces lieux tels que ceux provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités inadaptées à ces lieux.

Article 8 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que

du lundi au samedi de **9 h à 12 h et de 14 h à 19 h**

les dimanches et jours fériés de **10 h à 12 h.**